

PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

D.A.G. - Police Administrative
Service des associations
Bd Paul Peytral
13282 MARSEILLE CEDEX 20
04.84.35.43.24 (mar.et merc 14h30 à 16h30)
04.84.35.40.05 (serveur vocal)

Le numéro W133011625
est à rappeler dans toute
correspondance

Récépissé de Déclaration de MODIFICATION
de l'association n° W133011625

Ancienne référence
de l'association :
0133017447

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Préfet des Bouches-du-Rhône

donne récépissé à **Madame la Présidente**
d'une déclaration en date du : **15 mars 2013**
faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s) :

DIRIGEANTS

dans l'association dont le titre est :

COMITE D'INTERET DU QUARTIER HAUT-BRETEUIL - PARADIS - E. ROSTAND - ROME

dont le siège social est situé : Tempo Falque
36 rue Falque
13006 Marseille

Décision(s) prise(s) le(s) : **04 février 2013**

Pièces fournies : liste des dirigeants
Procès-verbal

Pour le Préfet
Et par délégation
L'Adjointe au Chef de Bureau

Marseille 6, le 25 mars 2013

ROST-LABELLE



Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5,6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés. Les modifications et changements seront, en outre, consignés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

Comité d'Intérêt de Quartier

HAUT BRETEUIL - PARADIS - E. ROSTAND - ROME

PROCES VERBAL DE L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 FEVRIER 2013

L'an deux mille treize et le 4 février à 18 heures 30, les membres du CIQ HAUT BRETEUIL PARADIS ROSTAND ROME se sont réunis au Tempo Falque, 36 rue Falque 13006 Marseille, sur convocation du Conseil d'Administration en date du 4 janvier 2013.

L'assemblée est présidée par Mme Anne-Claude CARTA.
Le secrétariat est assuré par M. Jean-Michel GIRAUD .

La Présidente constate au vu de la feuille de présence que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut donc valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité simple des présents.

Puis, la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente décision est le suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport d'activités
- Election des administrateurs démissionnaires : 3 postes sont à pourvoir au sein du CA
- Questions diverses et débat

Elle donne ensuite lecture du **rapport moral** que l'assemblée générale approuve à l'unanimité.

Puis, le trésorier M. Fine lit le **rapport financier** qui est adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire Général, M. Giraud, lit le **rapport d'activités** qui est adopté à l'unanimité.

On procède alors à l'**élection des membres du Conseil d'Administration.**

Selon l'article 4 des statuts, l'administration du CIQ est confiée à un Conseil d'Administration composé de neuf (9) membres au maximum, élus pour trois (3) années par l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration est renouvelé chaque année par tiers (1/3).

Les mandats d'administrateurs de Mme Monique D'ANGELIS, de MM. René BONNAL et Jean Michel GIRAUD viennent à expiration. Trois postes sont donc à pourvoir.

La Présidente expose alors que M. Henri CARRERA a présenté sa démission pour raison personnelle et qu'au nom de l'ensemble des adhérents elle lui a exprimé tous ses regrets et ses remerciements pour l'œuvre accomplie pendant de nombreuses années. Un poste supplémentaire est donc à pourvoir. Est éligible tout adhérent au CIQ depuis plus d'un an, à jour de sa cotisation et qui a présenté sa candidature par courrier dans les délais statutaires.

Sont candidats :

- Mme Monique D'ANGELIS
- M. René BONNAL
- M. Jean Michel GIRAUD
- M. Pierre Marc DENAMIEL

Les quatre candidats sont élus à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration est donc maintenant composé des membres suivants :

- Mme Danielle ABELA, élue le 20/02/ 2012
- Mme Geneviève BERGASSE, élue le 14/02/2011
- M. René BONNAL, élu le 04/02/2013
- Mme Anne-Claude CARTA, élue le 14/02/2011
- M. Alain CHABAUD, élu le 20 février 2012
- M. Pierre Marc DENAMIEL, élu le 04/02/2013
- Mme Monique D'ANGELIS, élue le 04/02/2013
- M. Bernard FINE, élu le 20/02/ 2012
- M. Jean-Michel GIRAUD, élu le 04/02/2013

La Présidente invite l'assistance à passer aux **questions diverses** .

Un large débat s'instaure sur les préoccupations des habitants du quartier.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal, signé par la présidente et le secrétaire

Fait à Marseille le 4 février 2013 en autant d'exemplaires que de parties intéressées, plus un (1) pour les archives du CIQ et deux (2) destinées au dépôt légal.

La présidente

A.C. CARTA



Le secrétaire

J.M. GIRAUD



Comité d'Intérêt de Quartier

HAUT BRETEUIL - PARADIS - E. ROSTAND - ROME

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2013

Le 5 mars 2013 à 18 heures 30, sur convocation de sa Présidente, Mme Anne-Claude CARTA, le Conseil d'Administration du CIQ Haut Breteuil Paradis E.Rostand Rome s'est réuni à Marseille (13006) 193 rue de Rome.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les membres du Conseil d'Administration présents.

Tous les membres du Conseil étant présents, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer conformément à l'article 9 I des statuts.

Mme Anne-Claude CARTA préside la séance et M. Jean-Michel GIRAUD en assure le secrétariat.

La Présidente rappelle l'ordre du jour :

- Formation du bureau exécutif
- Répartition des rôles au sein du nouveau CA

Elle ouvre les débats avant de mettre au vote le premier point de l'ordre du jour.

PROPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Mme Anne Claude CARTA

Vice-Président : M. Pierre DENAMIEL

Secrétaire Général : M. Jean-Michel GIRAUD

Trésorier : M. Bernard FINE

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration élit les membres du Bureau :

Présidente

Mme Anne-Claude CARTA - née le 18/12/1961 à Gap (05) - de nationalité française - architecte - demeurant et domiciliée 10 rue Bossuet 13006 Marseille.

Vice-Président

M. Pierre DENAMIEL – né le 21 mars 1940 à Bougie (Algérie) – de nationalité française – demeurant et domicilié 24 rue Edmond Rostand 13006 Marseille

Secrétaire Général

M. Jean-Michel GIRAUD - né le 26 mars 1952 à Marseille (13) - de nationalité française - expert comptable - demeurant et domicilié 122 rue Breteuil 13006 Marseille.

Trésorier

M. Bernard FINE - né le 11/01/1933 à Marseille (13) - de nationalité française - retraité- demeurant et domicilié 187 rue Paradis 13006 Marseille.

Les membres présents acceptent leurs fonctions au sein du Bureau.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents du Conseil d'Administration.

Le deuxième point à l'ordre du jour est ensuite examiné.

Après un tour de table, la Présidente et les membres du Conseil d'Administration définissent les tâches plus spécifiques de chacun.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration répartit les tâches de chacun de ses membres.
Chacun d'eux accepte le rôle imparti.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents du Conseil
d'Administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

La présidente de séance

A.C. CARTA



Le secrétaire de séance

J.M. GIRAUD



Comité d'Intérêt de Quartier

HAUT BRETEUIL - PARADIS - E. ROSTAND - ROME

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENTE

Mme Anne-Claude CARTA
née le 18/12/1961 à Gap (05) - de nationalité française - architecte
demeurant et domiciliée 10 rue Bossuet 13006 Marseille

VICE-PRESIDENT

M. Pierre DENAMIEL
né le 21/03/1940 à Bougie (Algérie) - de nationalité française – avocat
honoraire - demeurant et domicilié 24 rue Edmond Rostand 13006 Marseille

SECRETAIRE GENERAL

M. Jean-Michel GIRAUD
né le 26/03/1952 à Marseille (13) - de nationalité française - expert comptable
demeurant et domicilié 122 rue Breteuil 13006 Marseille

TRESORIER

M. Bernard FINE
né le 11/01/1933 à Marseille (13) - de nationalité française - retraité
demeurant et domicilié 187 rue Paradis 13006 Marseille

ADMINISTRATEURS

Mme Danielle ABELA

née le 30/11/1945 à Tunis (Tunisie) - de nationalité française - retraitée
demeurant et domiciliée 122 rue Breteuil 13006 Marseille

Mme Geneviève BERGASSE

née le 1 avril 1932 à Marseille (13) - de nationalité française - demeurant et
domiciliée 54 rue Edmond Rostand 13006 Marseille

M. René BONNAL

né le 12/02/1959 à Cannes (06) - de nationalité française - demeurant et
domicilié rue Falque 13006 Marseille

Mme Monique D'ANGELIS

née le 29/04/1957 - de nationalité française - demeurant et domiciliée 41 rue
E. Rostand 13006 Marseille

M. Alain CHABAUD

Né le 12/07/1930 – de nationalité française – demeurant et domicilié 148 rue
Breteuil 13006 MARSEILLE

BUREAU

PRESIDENTE

Mme Anne-Claude CARTA
née le 18/12/1961 à Gap (05) - de nationalité française - architecte
demeurant et domiciliée 10 rue Bossuet 13006 Marseille

VICE-PRESIDENT

M. Pierre DENAMIEL
né le 21/03/1940 à Bougie (Algérie) - de nationalité française – avocat
honoraire - demeurant et domicilié 24 rue Edmond Rostand 13006 Marseille

SECRETAIRE GENERAL

M. Jean-Michel GIRAUD
né le 26/03/1952 à Marseille - de nationalité française - expert comptable -
demeurant et domicilié 122 rue Breteuil 13006 Marseille

TRESORIER

M. Bernard FINE
né le 11/01/1933 à Marseille (13) - de nationalité française - retraité -
demeurant et domicilié 187 rue Paradis 13006 Marseille

Correspondant joignable Anne-Claude CARTA
04 91 92 52 26 ou 06 12 64 96 57